

SCANNE

FACTURE N° 94064986

* E 012183 /P 012999 /L 000001

MAGIBLOU
LA P'TITE ITALIE
40 AVENUE CHARLES DE VERNINAC

Nous contacter :

gdc.serviceclient@avem-groupe.com

0826105453

Service 0,15 € / min
* prix appel

46110 VAYRAC
France

MONETIQUE COMMERÇANT

Date :	14.01.2026
Code Client :	1912745036
Référence :	NT LOC-10448525
N° RUM :	1000-000001110752
N° TVA :	
IBAN :	FR7930002015380000071277R82
Donneur d'Ordre :	1912745036
Nom :	MAGIBLOU

Adresse du client facturé :
MAGIBLOU LA P'TITE ITALIE 40 AVENUE CHARLES DE VERNINAC 46110 VAYRAC

Adresse de livraison :
MAGIBLOU LA P'TITE ITALIE 40 AVENUE CHARLES DE VERNINAC 46110 VAYRAC

LOC-10448525 - Prestation du 14/01/2026 au 13/04/2026

Référence	Libellé	Unité	Quantité	Taux	Prix unitaire HT	Montant Net HT
3000148	LOCATION TPE RADIO IP	UO	1,00	20,00 %	96,63	96,63

Base TVA	Taux	Montant	Eco-participation	Copie privée	Total Net HT hors Eco-part et hors Copie privée	Total TVA	Total TTC	Net à payer EUR
96,63	20,00 %	19,33			96,63	19,33	115,96	115,96

REFERENCES REGLEMENT

N° Client	N° Document	Date du Document	Mode Règlement	Adresse Règlement
1912745036	0094064986	14.01.2026	Prélèvement Client	AVEM 14 rue Louis Blériot, CS 10038, 35172 BRUZ CEDEX
Echéance N° 1	Date d'échéance : 31.01.2026		Montant : 115,96	Prélèvement à compter du : 03.02.2026

RIB AVEM : 13606 00105 30077117000 49 CA ILLE ET VILAINE
SWIFT : AGRIFRPP836 - IBAN : FR76 1360 6001 0530 0771 1700 049

Les marchandises fournies restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix, conformément aux termes de la loi n°85.98 du 25/01/85, article 121.

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. En cas de non-paiement dans un délai de 30 jours, toute somme due fera automatiquement courir des intérêts à un taux égal à 3 fois l'intérêt légal de la Banque de France. Conformément aux articles L 441-6 et D 441-5 du code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Cette indemnité sera facturée au réel, sur justificatifs, si les frais sont supérieurs à cette somme. Nos contrats sont révisables, sauf modalités spécifiques, selon les conditions générales et particulières des services couverts. TVA acquittée sur les débits.